

GR 19 – AXE 1 (actualisation juillet 2019)

DEVELOPPER UNE REFLEXION THEORIQUE SUR LES MODALITES ET LES ENJEUX D'UNE
CRITIQUE DE L'URBAIN A PARTIR DES AMBIANCES

- 3e modalité de travail : développement de modules d'enseignement autour de la critique de formes plurielles de normalisation des ambiances

Céline Bonicco-Donato : « Philosopher en architecture. Politique des ambiances »

Licence 3, ENSAG

24 h de CM depuis 2017

Résumé

À partir de la théorie foucauldienne de la discipline et de la sécurité, il s'agira de montrer que non seulement l'aménagement physique des espaces publics mais également sensible sont perçus et conçus comme des instruments stratégiques au moyen desquels des conduites peuvent être prévues, incités ou encore normalisées. Le cours s'attachera ainsi d'une part à présenter la manière dont la notion d'atmosphère s'élabore dans la nouvelle phénoménologie allemande et d'autre part à réfléchir aux modalités selon lesquelles l'espace peut s'articuler aux jeux de pouvoir, afin de réfléchir aux enjeux politiques de l'aménagement sensible.

Théa Manola, Stéphanie Dadour : Module S7 « Dé-normer pour penser l'architecture »

Équipe enseignante 2017-2018 : Stéphanie Dadour ; Aysegül Cankat ; Théa Manola ; Julie Martin ; Pascaline Thiollière ; Rachel Thomas

Master 1 ENSAG – semestre 7 - « Tronc commun théorique » (1 cours au choix parmi 5)

50h TD étudiants

Résumé

Si durant la formation en Licence d'architecture il s'agit de présenter aux étudiants les cadres conceptuels légitimés par l'Architecture, les méthodes de conception reconnues et les références partagées, en Master, il sera progressivement et surtout question d'interroger ces manières de penser et de faire. En ce sens, cet enseignement se propose d'aborder des enjeux et questions contemporaines mais « oubliés » de la conception spatiale afin de dé-normer les cadres de pensée de l'architecture (comme profession, pratique et cadre de vie). Il s'agit alors d'accompagner les étudiants dans une considération de ce qui a été mis de côté, oublié, peu valorisé (voire dévalorisé) durant une partie de leurs études afin de saisir les enjeux sociaux, politiques ou de domination qui s'y jouent. Les thématiques abordées sont celles de l'enseignement en architecture ; de l'inhospitalité des villes ; de l'accessibilité et du handicap ; de la permissivité (ou pas) des espaces publics ; des genres en architecture et dans l'espace public, des architectures de l'informel...

Rachel Thomas : Module « Handicaps, usages, ambiances : regards croisés sur la ville accessible »

Master 2 Sciences du Territoire, Spécialité « Urbanisme et projet urbain », Institut d'Urbanisme de Grenoble

25H depuis 2009

Résumé

Ce module d'enseignement propose une réflexion sur la thématique de l'accessibilité de la ville et des espaces publics urbains à tous. A travers une réflexion critique sur les notions d'accessibilité et de handicap, et sur la construction de la norme depuis 30 ans, il s'agit de sensibiliser les étudiants à la diversité des usages et à la complexité des situations de marche dans l'espace public urbain. De ce point de vue, l'approche de l'accessibilité ne se réduit ni à une approche normative, ni à une approche technique. Elle questionne nécessairement les dimensions sensibles et perceptives de la mobilité piétonne. Plutôt que de restreindre la réflexion sur l'accessibilité au seul champ du handicap des personnes, il s'agit alors de s'interroger sur la manière dont l'espace construit et les ambiances urbaines participent à la création de situations urbaines handicapantes ou « habilitantes » pour le piéton. Outre des enseignements magistraux, le module est articulé autour d'expérimentations de parcours urbains en situation de handicap et sur des ateliers de diagnostic d'accessibilité.

Rachel Thomas : Module « Ville inclusive »

Master 2 Sciences du Territoire, Spécialité « Urbanisme et coopération internationale », Institut d'Urbanisme de Grenoble

21H depuis 2012

Résumé

Comme le module « Handicaps, usages, ambiances : regards croisés sur la ville accessible », ce module d'enseignement propose une réflexion sur la thématique de l'accessibilité de la ville et des espaces publics urbains à tous. Mais il s'agit davantage ici d'approcher cette thématique de la construction d'une ville inclusive dans une dimension internationale, en tentant de réfléchir aux différentes modalités de prise en charge du handicap et de mise en œuvre d'outils palliatifs dans les espaces publics de grandes métropoles urbaines (Montréal, Prague, Lyon, Athènes, Barcelone...). Là encore, outre des enseignements magistraux, le module est articulé autour d'expérimentations de parcours urbains en situation de handicap.